

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2021

Séance du conseil municipal du 29 janvier 2021 ouverte à 19h23.

Absent excusé : Mr Victor AMBROSI qui a donné procuration à Mr Bruno SIRAVO

Absent : Mme Véronique LEVERT.

Secrétaire de séance : Mme Gwendoline Titrant

- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020

- Règlement intérieur du conseil municipal : Modification

Le contrôle de légalité de la Préfecture du Cher a vérifié notre règlement qui n'appelle pas de remarque particulière et demandé de rajouter à l'article 2.2 « Composition des commissions municipales » que la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale, conformément aux dispositions de l'article L02121-22 du CGCT pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Approbation à l'unanimité de cette modification par le conseil.

- SALLE POLYVALENTE « Espace Heure Bleue » : remboursement des locations suite au Covid19.

Suite aux contraintes imposées par le Covid19 deux particuliers ont été contraints d'annuler leur réservation.

Approbation à l'unanimité par le conseil.

- SDE18 : Plan de rénovation de l'éclairage public à la Prinquette suite à une panne.

Un éclairage public au lieu-dit La Prinquette ne fonctionne plus. Le SDE18 nous a fait parvenir un plan de financement prévisionnel en vue de son remplacement.

Approbation à l'unanimité par le conseil qui demande de relancer en même temps les travaux concernant le candélabre en attente route de Vierzon.

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice 2020.

Selon les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Conformément aux textes applicables il est proposé aux membres du conseil municipal de faire application à hauteur maximale de 48 423.11 €uros.

Approbation à l'unanimité par le conseil pour l'engagement, la liquidation et le mandatement de ses dépenses.

- Autorisation d'engager l'installation d'une petite cuisine à l'atelier municipal.

Lors du contrôle par l'organisme Centre Préventique, il s'avère que les éléments mis à disposition des agents ne sont plus aux normes sanitaires. Nous devons remplacer un micro-onde, un frigo et une bouilloire.

Approbation à l'unanimité par le conseil pour l'engagement de ses dépenses en investissement.

- ELECTIONS – Commission de contrôle des listes électorales : nomination d'un nouveau délégué

Monsieur Jack LEGUAY ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal, la Préfecture nous demande de le remplacer.

Les membres participant à cette commission doivent être pris dans l'ordre du tableau Sylvie LEFESTE est la suivante et cette dernière accepte de faire partie de cette commission.

- SAFER DU CENTRE : Informations sur les déclarations d'intentions d'aliéner

La SAFER du CENTRE nous a informé qu'elle n'a pas préempté sur des parcelles situées au lieu dit Miterrand – La Boulasse et la Chataigneraie

B n°234 et 419 pour 89a 93ca

A n°501 et A n°503 pour 23ha 05a 80ca

- FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU CHER :

Renouvellement de la convention tripartie relative au fonctionnement du cinéma rural itinérant du Cher

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux nous fait part que suite à la crise sanitaire et que devant le peu de séances de cinéma effectuées dans les communes, que le conseil d'administration avait décidé pour 2021 la gratuité de leur participation.

Approbation à l'unanimité par le conseil pour que Mr le Maire signe cette convention.

- Modification d'un poste d'adjoint technique de 26 heures à 14 heures

Actuellement un poste d'adjoint technique à 35 heures est vacant. Lors du dernier conseil, ce poste a été transformé en 26 heures pour des heures d'entretiens et des heures d'animation. Le CDG18 nous demande de créer 2 postes distincts car nous ne pouvons pas mettre sur la même fiche de poste les 2 fonctions (entretien et animation).

Approbation à l'unanimité par le conseil de cette modification qui ne crée pas d'embauche supplémentaire.

- Création d'un poste d'adjoint d'animation à 12 heures

Pour compléter le poste de 14h d'entretien et reconstituer le poste de 26h voté en décembre dernier, création d'un poste de 12h pour l'animation en garderie.

Approbation à l'unanimité par le conseil pour la création de ce poste qui ne crée pas d'embauche supplémentaire.

- Augmentation du temps de travail de l'ATSEM de 32.5 heures à 35 heures

Afin de combler le besoin d'heures d'entretien supplémentaires liés au nettoyage de la nouvelle école durant les vacances scolaires, nous avons besoin de 50h par an supplémentaire ce qui correspond à 10h par vacance scolaire.

Approbation à l'unanimité par le conseil de cette augmentation du temps de travail.

- Création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique

Considérant que les besoins et le développement de la commune nécessitent la création d'un poste d'ASVP, le Maire propose à l'assemblée: la création d'un poste d'ASVP, à ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints Techniques territoriaux, au grade d'Adjoint technique territorial faisant fonction d'ASVP, relevant de la catégorie hiérarchique C.

Connaissance de la réglementation en vigueur. Maîtrise des procédures liées au cadre juridique des agents de surveillance de la voie publique et de l'utilisation du système de vidéoprotection, la rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Approbation à l'unanimité par le conseil.

- Compte Épargne Temps Agents : information

Afin de permettre à nos agents de bénéficier d'un compte épargne temps nous devons consulter le CDG18 et seulement après nous fixerons par délibération les règles de son fonctionnement.

- RIFSEEP : Mise à jour

Suite à une erreur de reporting, les tranches des primes RIFSEEP étaient erronées. Nous corrigeons les chiffres et appliquons les tranches officielles.
Approbation à l'unanimité par le conseil.

- Mise en place de la prime d'intervention: information

Afin de permettre à nos agents de percevoir une prime d'intervention lorsqu'ils interviennent en dehors de leurs heures de travail, une demande au CDG18 sera envoyée et seulement après nous voterons sa mise en place.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 février 2021 à 19 heures à la salle polyvalente « Espace Heure Bleue ».

La séance est levée à 20 heures 15.